

## DIRECTION DE L'INITIATIVE PARLEMENTAIRE ET DES DÉLÉGATIONS

### Proposition de stage à la délégation sénatoriale aux outre-mer (février - juillet 2024)

#### **Structure d'accueil**

Créée en 2011, la Délégation sénatoriale aux outre-mer est chargée d'informer le Sénat sur la situation des collectivités visées à l'article 72-3 de la Constitution et sur toute question relative aux outre-mer. Elle veille à la prise en compte des caractéristiques propres à ces collectivités et au respect de leurs compétences. Elle participe, par ailleurs, à l'évaluation des politiques publiques les intéressant. Cette délégation relève de la Direction de l'Initiative parlementaire et des Délégations (DIPED) du Sénat. Ses travaux sont consultables sur : <https://www.senat.fr/travaux-parlementaires/office-et-delegations/delegation-senatoriale-aux-outre-mer.html> ou sur les réseaux sociaux du Sénat.

#### **Stage proposé**

- Contribution à la veille (législative et d'actualité) relative aux outre-mer ou à des thématiques traitées par la délégation ;
- Participation à l'organisation d'auditions ou de visioconférences dans le cadre des études réalisées par la délégation ;
- Contribution à la préparation et au suivi des rapports d'information, sous l'autorité d'un administrateur (recherches juridiques, rédaction de notes, comptes rendus) ;
- Participation à l'organisation d'événements de la délégation (colloques, tables rondes, rencontres avec les élus des outre-mer) ;
- Contribution aux actions de communication de la délégation (mise à jour des pages Internet, valorisation de la présence sur les réseaux sociaux).

#### **Durée**

La durée souhaitée du stage est de **cinq mois, du 19 février au 19 juillet 2024.**

#### **Profil recherché**

Diplôme universitaire ou Sciences Po, niveau Master 2.

#### **Compétences requises**

- Appétence pour les problématiques ultramarines
- Maîtrise rédactionnelle et esprit de synthèse
- Aptitude au travail en équipe
- Réactivité

#### **Candidatures**

Les candidats sont invités à transmettre **avant le 12 janvier 2024** leur curriculum vitae, **accompagné d'une lettre de motivation**, à l'adresse suivante : [stages@senat.fr](mailto:stages@senat.fr). En cas de besoin, la direction des Ressources humaines et de la Formation du Sénat peut être contactée au numéro suivant : **01 42 34 20 88.**